



Adresse Postale :
Maison Départementale
66 Esplanade de l'Égalité
BP 7250
3486 Montpellier Cedex 4
Tel : 06-24-49-23-25

Courriel :

montpellier.club.handisport@gmail.com

m

Site :

www.mch.asso.fr

fr

Permanence le mardi 14h-16h
(hors vacances scolaires)

Bonjour à toutes et à tous,

Nous espérons que vous avez passé un bon été.

Au vu des décisions gouvernementales en cours, le passe sanitaire est obligatoire pour tous majeurs (adhérents, aidants, parents, stagiaires, service civique...). Il sera aussi obligatoire à partir du 30 septembre pour les enfants de + 12 ans. Il sera contrôlé à chaque début de séance par les responsables de séances ainsi que les gestes barrières déjà mises en place l'année dernière qui doivent être maintenues.

Nous vous informons que la reprise du club aura lieu le **Lundi 13 septembre 2021**.

Pour PROPARA, aucun adhérent ne devra se présenter à l'Accueil du Centre ou circuler au sein du centre. L'accès se fera par le parking du gymnase comme l'année dernière (voir plan).

Pour **les inscriptions**, elles se feront au début de chaque activité lors de la 1^{ère} semaine de reprise au **début du cours avec dossier complet** (fiche d'inscription, certificat médical et règlement). Pour les 1ers adhérents une séance d'essai pourra se faire. A partir du 2^{ème} cours si l'adhérent n'a pas amené son inscription ne sera pas autorisé à pratiquer l'activité ;

Pour les adhérents ayant pris la licence 2020-2021 et ayant pratiqué uniquement dans les locaux de Propara, le club a décidé de faire une remise de 30 € (donc la licence sera de 100 € en loisir). Un listing a été fait pour savoir quel adhérent pourra en bénéficier ; si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous contacter.

Quelques changements :

Sarbacane : l'activité ne sera pas présente pour des raisons de sécurité et surtout à cause des conditions sanitaires.

Handikaraté : Nous sommes toujours à la recherche d'un entraîneur. Nous vous informons dès que la reprise sera possible.

Plongée : vous devez prendre une licence de 90 € en plus pour pouvoir pratiquer cette discipline. Les dates sont les suivantes : 29/09, 20/10, 24/11, 15/12, 26/01, 16/02, 23/03, 20/04 et 18/05.

Handbike : pour l'initiation qui a lieu un samedi sur 2, la 1^{ère} séance est prévue le **Samedi 11 Septembre 2021**.

Modifications horaires :

Boccia : créneau du **mardi de 16 h 30 à 18 h**.

Tennis de table : créneau du **mardi de 18 h à 19 h 30**.

Veillez trouver ci-joint la fiche d'inscription à donner au responsable de séance en début du 1^{er} cours avec votre chèque, un certificat médical de moins de 3 mois (le certificat est renouvelable tous les ans pour l'adhésion au club), ainsi que 1 photo pour les nouveaux adhérents.

Attention pour les personnes qui désirent une licence compétition (uniquement pour la boccia), le tarif est de 150€.

A partir du mardi 14 septembre, la permanence du bureau sera ouverte tous les mardis après-midi de **14h à 16h** à la **Maison pour tous L'Escoutaire** - 67 rue des Razeteurs – Montpellier. (passe sanitaire obligatoire).

Tél : 06 24 49 23 25 (hors vacances scolaires)

Pour les adhérents utilisant les services du GIHP, pensez dès à présent à réserver vos transports pour vous rendre aux entraînements. Tel : 04 67 20 94 94

Nous vous informons que le **Dimanche 12 Septembre** a lieu le **Journées des Associations**, notre stand sera situé sur l'allée Delbos (devant la Piscine Olympique à l'emplacement 00667), masque et passe sanitaire obligatoire.